



Facture électronique, comptabilité et archivage : un tout indissociable



Michel LESOURD

Directeur Adjoint des études techniques du CS-OEC

Délégué général d'EDIFICAS

*Vice-Chairman TBG12 Accounting & Auditing Domains
de l'UN / CEFACT*

Commerce - comptabilité une histoire ancienne... récente

- en 1494, la comptabilité est née du commerce (Luca Pacioli)
- aujourd'hui, le commerce ne peut vivre sans comptabilité
- **comptabilité** et **commerce** sont un tout **indissociable**



Sommaire

- Facture électronique avec ebXML
- La comptabilité et ebXML
- Coopération TBG1-TBG12 / UN-Cefact
- Traçabilité
- Protection des preuves



Facture électronique avec ebXML une preuve !

- document récapitulatif d'une opération achat / vente
- document à conserver mais insuffisant en matière de preuve
- à compléter avec la confirmation de commande, le bon de livraison (et bien d'autres encore...)



Facture électronique avec ebXML un élément comptable !

- facture : matière première de la comptabilité
- finalisation d'une opération commerciale à constater dans les comptes de l'entreprise



Facture électronique avec ebXML

- Utilisation admise en EDI :
 - Directive européenne pour e-Business
 - Chaîne commerciale
 - Contexte fiscal
 - Contexte comptable



Directive Européenne 2001-115

- Approuvée en conseil du 20-12-2001
- En cause :
 - Essor du commerce électronique
 - Cadre juridique pour facture électronique
 - Harmonisation des mentions de la facture
 - Règles de conservation et stockage
 - Contrôle des administrations fiscales

EDIFICAS

Transposition de la Directive

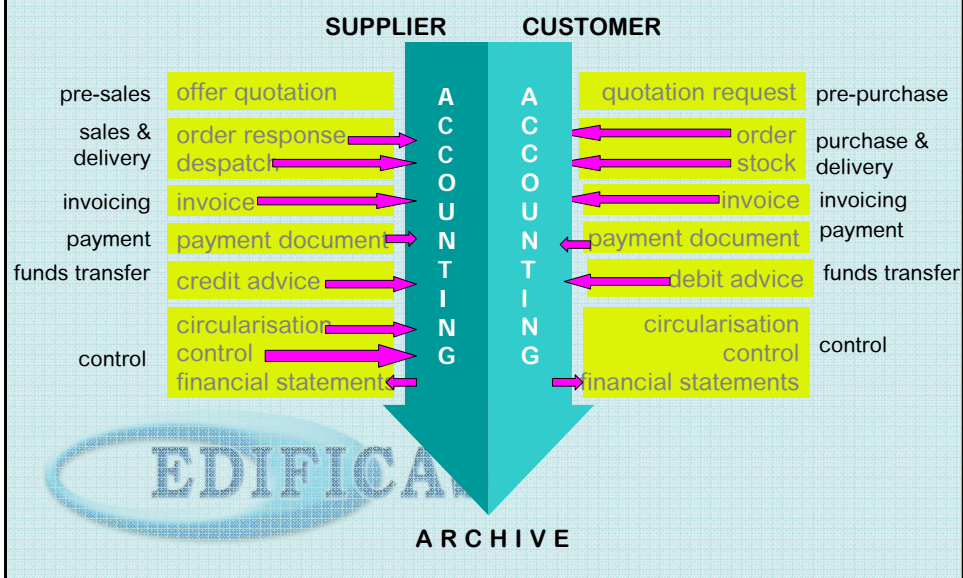
- loi de finances rectificative pour 2002 du 30 décembre 2002
- décret n° 2003-659 du 18 juillet 2003
- instruction administrative du 7 août 2003
- codifiée dans l'article 289bis du CGI

EDIFICAS

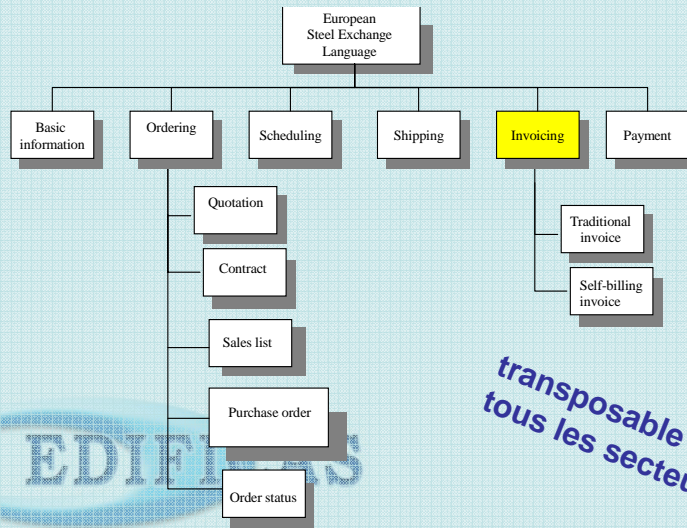
La Chaîne Commerciale



Modèle Chaîne Appro's

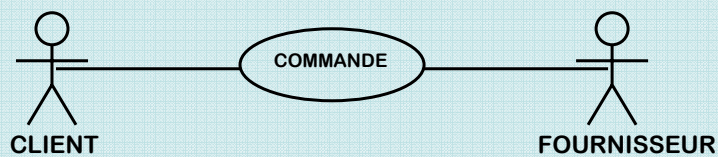


Scénario Secteur Acier



*transposable dans
tous les secteurs*

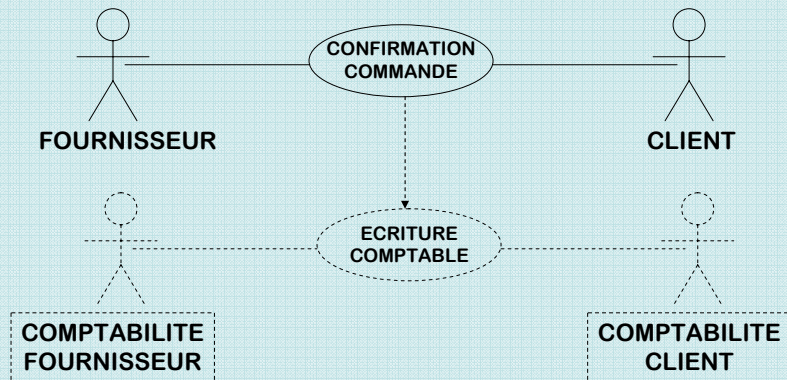
Bon de Commande



- pas encore d'engagement formel entre les acteurs
- pas d'enrichissement ou d'appauvrissement
- pas d'écriture en comptabilité

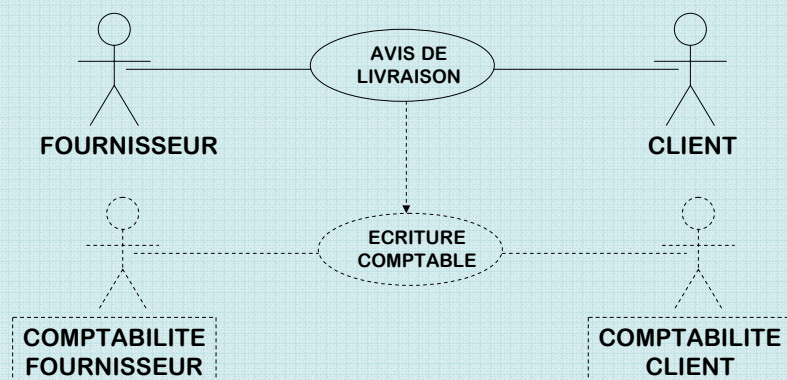
EDIFICAS

Commande confirmée



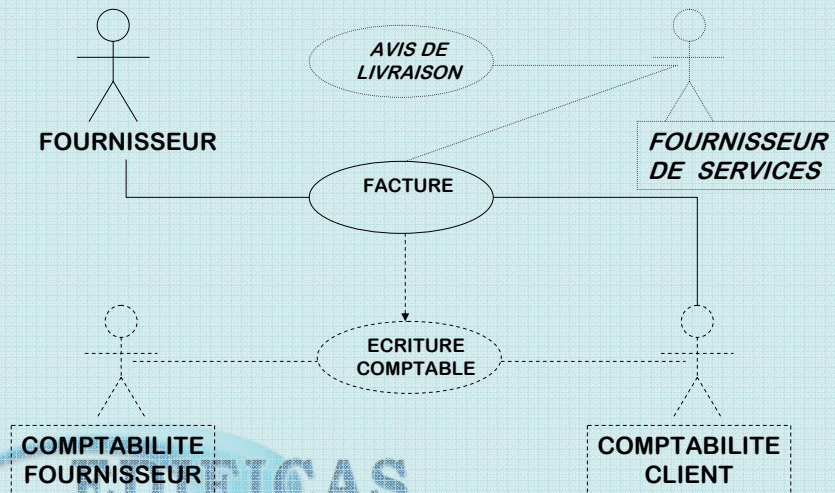
l'engagement "juridique" est en principe toujours constaté en comptabilité et figure en pied du bilan

Stock out-in – Livraison



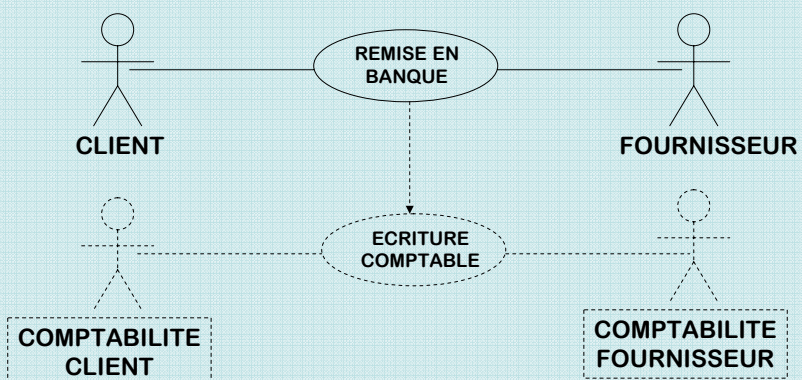
cette fois-ci, en livrant, le fournisseur "s'appauvrit" et le client "s'enrichit" donc constatation dans les deux comptabilités de la dette ou de la créance

Délivrance de la facture



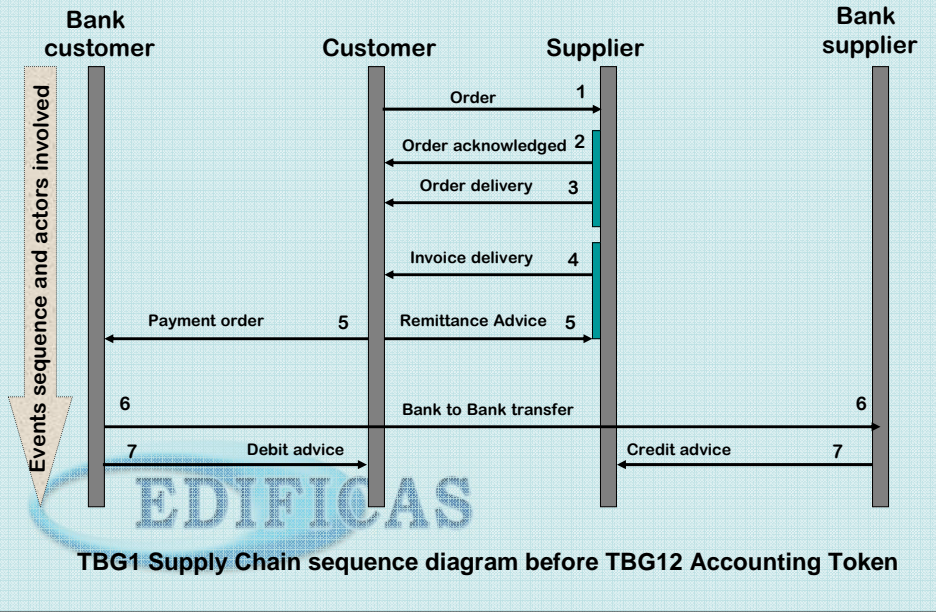
on enregistre la facture en comptabilité lorsque le bon de livraison n'a pas déjà été comptabilisé.

Avis de Remise en Banque

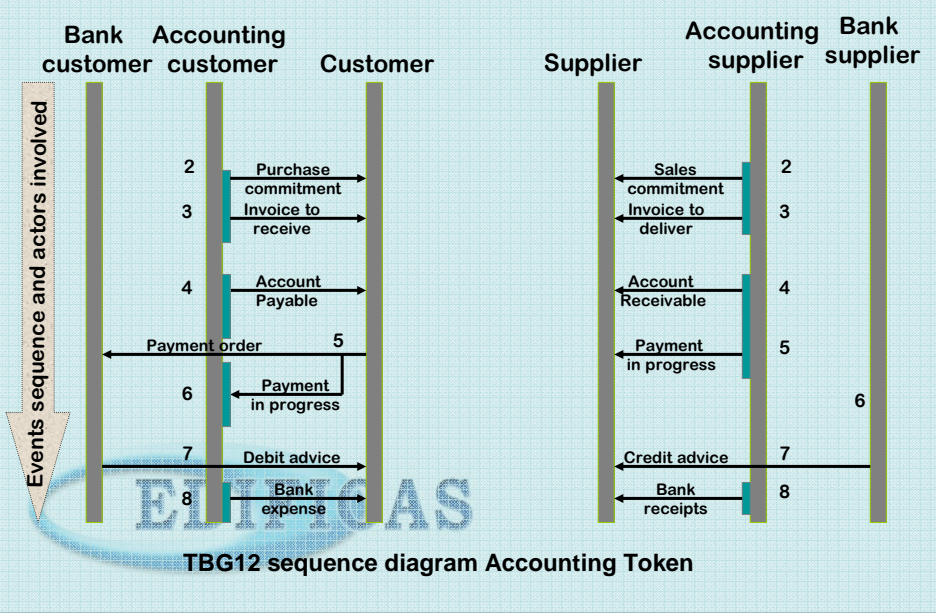


il s'agit là d'une constatation d'un règlement en cours afin de suivre l'évolution de la dette/créance d'où écriture comptable

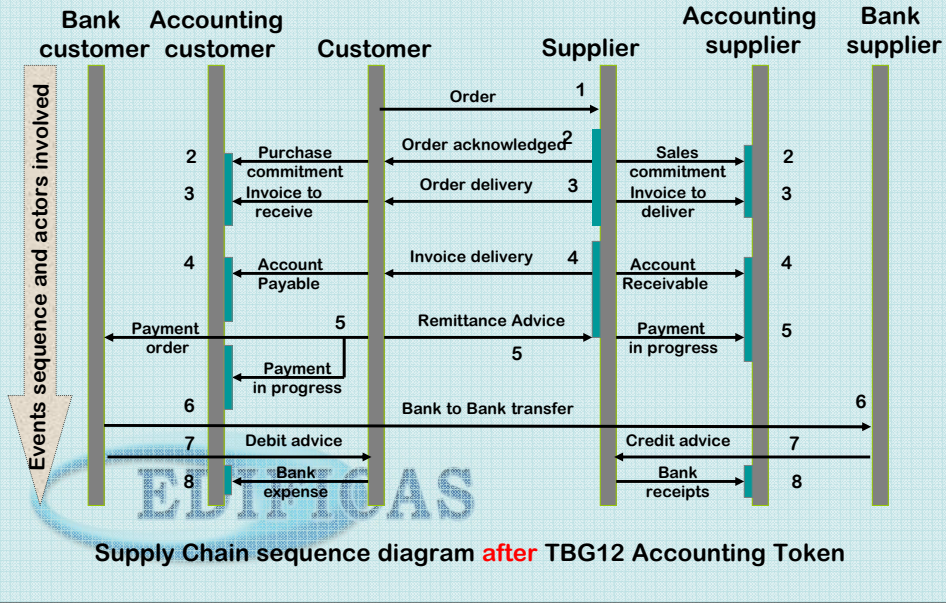
Chaîne des Approvisionnements



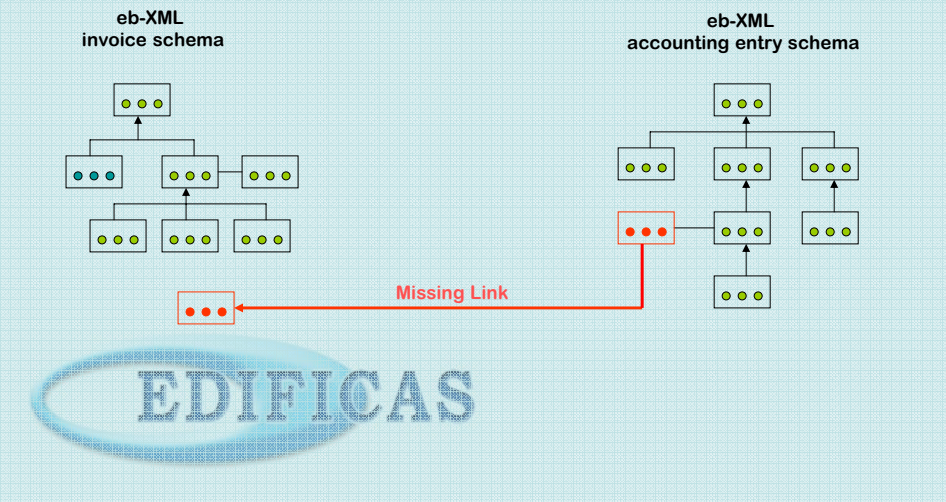
Chaîne des Approvisionnements



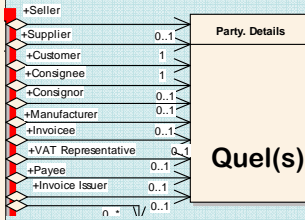
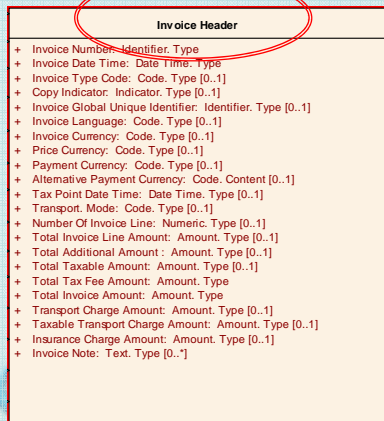
Chaîne des Approvisionnements



Chaîne des Approvisionnements Le chaînon manquant...

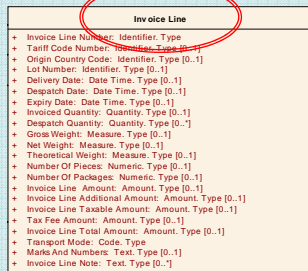


Fédérer e-Business ↔ Compta

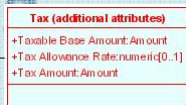
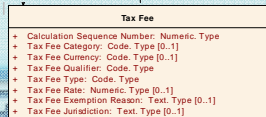


Quel(s) compte(s) ?

Fédérer e-Business ↔ Compta



Quel(s) compte(s) ?



e-Business ↔ Compta

Un travail de correspondance a été réalisé entre éléments de données pour chaque événement de la chaîne de traitement

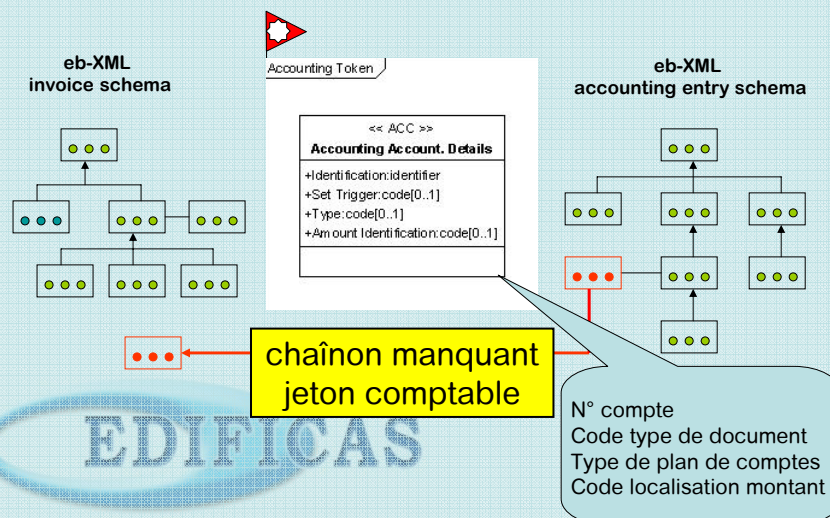
Exemple facturation :

- entête de facture → compte individuel tiers
- ligne de facture → compte achat / vente
- analytique, budget, etc

pour que l'application commerciale soit "complète", vérifiable et que la traçabilité soit assurée.

Ceci est vrai pour toutes les autres chaînes de traitement informatique.

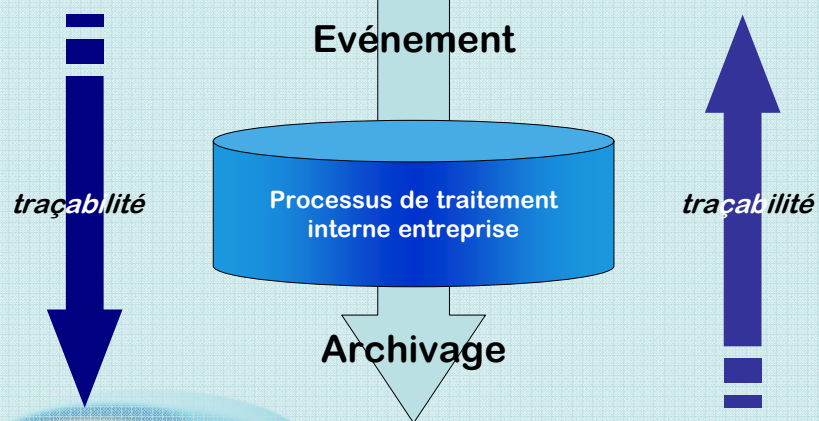
Chaîne des Approvisionnements Fédérer e-Business ↔ Compta



Traçabilité et Préservation des Preuves

EDIFICAS

Traçabilité



La traçabilité doit être assurée dans les deux sens et passe par la comptabilité obligatoirement, seul outil de synthèse dont l'unité de mesure est homogène.

Archives

d'où la nécessité d'avoir

- une bonne organisation
- un classement approprié
- un archivage structuré et utile



Archives

- Le commerce électronique n'est pas dispensé de satisfaire aux obligations :
 - d'audit
 - de contrôle
 - de lisibilité
 - de péremption des informations archivées



Archives

Nécessité

Nécessité de l'archivage

Pour réaliser ces objectifs, les normes d'archivage doivent répondre à des normes non-propriétaires pour assurer la pérennité des informations et des documents numériques en matière d'enregistrement, de stockage, de restitution et de preuve.

EDIFICAS

Archives

Et en matière de preuve, constat :

- il n'existe pas d'originaux en informatique
- les supports magnétiques sont évolutifs
- il n'y a pas de "culture" en matière d'archivage dans les entreprises

On assiste à un retour à la tradition orale.

Nous sommes dans une période de transition qui peut perdurer si on ne prend pas les moyens de sortir de l'ornière.

EDIFICAS

Le contrôle fiscal et les archives



C F C I

- ❖ Le dernier BOI remplace les précédents de 91 et 96
- ❖ Le terme "comptabilité" doit être compris au sens le plus large donc avec les pièces comptables
- ❖ La DGI s'appuie davantage sur la réglementation comptable
- ❖ La DGI distingue maintenant les documents dématérialisés et les documents immatériels



et aussi ...

C F C I

... entre autres

- ❖ La DGI reprend le concept du chemin de révision prévu dans le PCG (art. 410-3)
- ❖ d'où : le **périmètre** d'intervention **concerne toutes les applications informatiques** qui permettent d'élaborer ou de justifier directement ou indirectement tout ou partie des écritures comptables ou des déclarations soumises à contrôle
- ❖ périmètre de l'archivage des données = nécessaire traçabilité des données depuis les différentes étapes d'un processus de gestion jusqu'à sa comptabilisation

EDIFICAS

C F C I

et en archivage...

- ❖ La DGI demande explicitement l'archivage de chaque version de traitement durant le délai de reprise à des fins de tests ou d'analyse
- ❖ Des fichiers images PDF ou *print* peuvent être présentés pour le contrôle
- ❖ Mais cette option **ne dispense pas** de l'archivage des données en cas de doute sur certaines opérations

EDIFICAS

C F C I

et en archivage...

- ❖ L'impossibilité technique d'accéder aux données expose à l'évaluation d'office si *in fine* les données ne sont pas disponibles
- ❖ donc une surveillance de l'obsolescence technique et fonctionnelle des supports de stockage, des périphériques de lecture/écriture et des logiciels de restitution/visualisation
- ❖ Les solutions d'archivage et de traçabilité pourront s'accompagner d'une sécurisation des documents et des données au moyen d'une signature électronique fiable

apparence d'irrégularité...

C F C I

- ❖ présentations dans des formats non recevables (illisibles, propriétaires)
- ❖ défaut de traçabilité
- ❖ absence de chronologie dans les enregistrements
- ❖ absence de permanence du chemin de révision
- ❖ insuffisance des données archivées : échantillons de données ou données agrégées

EDIFICAS

C F C I

les limites du BOI...

- ❖ le format arrêté par la DGI n'a pas été modifié : il ne prend toujours pas en compte le format Unicode Internet déjà utilisé pour les factures électroniques
- ❖ la conservation des versions antérieures des logiciels (§ 91)
- ❖ la traçabilité des opérations est incorrectement traité : création d'un nouveau fichier archives, fichier log, surbrillance, etc. (§ 109 à 111)
- ❖ confusion entre stockage et conservation (§ 138)
- ❖ absence de reconnaissance des normes

EDIFICAS

**L'association des professionnels
de l'Echange de Données Informatisé
de la Profession Comptable**

EDIFICAS

La mission de EDIFICAS

- Maîtriser les téléprocédures et les systèmes d'informations :
 - Comptables, financières, fiscales,
 - Juridiques, sociales et statistiques
- À l'aide de normes internationales:
 - EDIFACT
 - Eb-XML
- Est une cellule de RD pour l'ensemble de ses membres privés et publics

Notoriété de EDIFICAS

- Est accrédité en tant que :
 - Communauté sectorielle comptable par EDIFRANCE;
 - EEG11 au niveau européen par e-BES (CEN-Cenelec);
 - TBG12 par l'ONU (UN-Cefact).

Par ses membres, couvre 95 % du marché de la comptabilité.

Groupes de travail

- **GT1** : Messages comptables
- **GT2** : Téléprocédures fiscales
- **GT3** : Archivage électronique
- **GT4** : XML / UML
- **GT5** : ASP
- **GT6** : Attestations de conformité
- **GT7** : Télétransmissions bancaires
- **GT8** : Horodatage
- **GT9** : Déclarations sociales
- **GT10** : EDI-IR
- **GT11** : IAS/IFRS
- **GT12** : Règles des logiciels comptables
- **GT13** : Gestion NGCSF

Questions

[www. EDIFICAS.fr](http://www.edificas.fr)

mlesourd@edificas.fr